



### Partie 3 – Suite

Inscrivez, par catégorie, le total des frais admissibles engagés dans l'année d'imposition pour les ressources minérales énumérées à la partie 2.

- Utilisez la colonne 1, si vos frais ont été engagés du **1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2006**.
- Utilisez la colonne 2, si vos frais ont été engagés du **1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2006**.

	Colonne 1		Colonne 2	
Prospection		1		1
Levés géologiques, géophysiques ou géochimiques	+	2	+	2
Forage par rotation, au diamant, par percussion ou selon d'autres méthodes	+	3	+	3
Creusage de tranchées ou de trous d'exploration et échantillonnage préliminaire	+	4	+	4
Autres frais d'exploration minière admissibles (précisez)	+	5	+	5
Additionnez les lignes 1 à 5	=	6	=	6

### Partie 4 – Aide ou remboursements

- Utilisez la colonne 1 pour inscrire les montants relatifs à la période du **1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2006**.
- Utilisez la colonne 2 pour inscrire les montants relatifs à la période du **1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2006**.

	Colonne 1		Colonne 2	
Tout montant d'aide (sous forme de paiements incitatifs, de contributions, de subventions, de remises ou de prêts à remboursement conditionnel) ou tout remboursement reçu, à recevoir ou que vous pouvez de façon raisonnable vous attendre à recevoir pour des frais demandés à la partie 3		7		7
Inscrivez tout montant d'aide ou remboursement que vous avez remboursé	-	8	-	8
Ligne 7 moins ligne 8	=	9	=	9

### Partie 5 – Calcul du crédit d'impôt pour exploration minière

Total des frais d'exploration minière admissibles, selon la ligne 6 de la <b>colonne 1</b> de la partie 3		10
Montant net d'aide ou de remboursement, selon la ligne 9 de la <b>colonne 1</b> de la partie 4	-	11
Ligne 10 moins ligne 11	=	12
Taux applicable	x 25 %	13
Ligne 12 multipliée par ligne 13	=	14
Total des frais d'exploration minière admissibles, selon la ligne 6 de la <b>colonne 2</b> de la partie 3		15
Montant net d'aide ou de remboursement, selon la ligne 9 de la <b>colonne 2</b> de la partie 4	-	16
Ligne 15 moins ligne 16	=	17
Taux applicable	x 25 %	18
Ligne 17 multipliée par ligne 18	=	19
Inscrivez le montant de la ligne 14		20
Inscrivez le montant le moins élevé : ligne 19 ou 300 000 \$.	+	21
Ligne 20 plus la ligne 21. Inscrivez le résultat à la ligne 25 du formulaire YT479, <i>Crédits du Yukon</i> .	=	22

### Attestation

J'atteste que les renseignements fournis sur ce formulaire sont exacts et complets.

Signature \_\_\_\_\_

Date 

Année	Mois	Jour

#### Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels demandés sur ce formulaire sont recueillis selon la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Yukon et sont utilisés pour son application. Si vous avez des questions concernant la collecte et l'usage de ces renseignements, appelez au (867) 667-5343 ou écrivez à l'adresse suivante : Ministère des Finances, Gouvernement du Yukon, 2071, 2<sup>e</sup> avenue, 3<sup>e</sup> étage, C.P. 2703, Whitehorse YT Y1A 2C6.